

91-128

London (Ontario)

**Caserne Wolseley, bloc O**

Base des Forces canadiennes London

**ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE**

Le bloc O du caserne Wolseley a été construit en 1935-1936 pour servir de manège militaire. Les plans ont été dessinés par le ministère des Travaux publics, sous la direction de l'architecte en chef T. W. Fuller. C'est le ministère de la Défense nationale qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 91-128 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le manège militaire du caserne Wolseley (bloc O) a été désigné édifice reconnu à cause de l'importance qu'il a dans son milieu, mais aussi parce qu'il a un rapport avec la formation d'une armée professionnelle au Canada, en particulier avec la création de la *Canadian Tank School* (école des chars de la Force permanente), et avec l'affectation de fonds publics à des programmes de construction destinés à venir en aide aux chômeurs pendant la grande dépression.

Après le départ des troupes britanniques dans les années 1870, la défense du Canada ne fut plus assurée que par sa milice volontaire. En 1883, les premières unités d'une armée professionnelle permanente vinrent renforcer cette armée à temps partiel; cette nouvelle armée professionnelle comptait au départ trois compagnies d'infanterie basées dans différentes régions. C'est la localité de London qui fut choisie en 1885 pour accueillir la quatrième compagnie — la Compagnie D —, pour laquelle le gouvernement du Canada fit construire le caserne Wolseley. D'autres compagnies régionales vinrent progressivement s'ajouter aux quatre premières, et, en 1901, les dix compagnies du sud de l'Ontario furent réunies afin de constituer ce que l'on connaîtrait plus tard sous le nom de *Royal Canadian Regiment*. Depuis 1923, le quartier général de ce régiment — qui est aujourd'hui le plus ancien régiment d'infanterie de la force régulière canadienne — est établi au caserne Wolseley. En 1935-1936, ce caserne se vit doter d'un nouveau manège militaire grâce aux crédits alloués en vertu de la *Loi sur la construction d'ouvrages publics* promulguée en vue de stimuler l'économie canadienne pendant la grande dépression; c'est d'ailleurs un des rares ouvrages de cette nature à avoir bénéficié de tels crédits. La nouvelle école des chars (*Canadian Tank School*) s'installa au manège en 1936 et en fut le premier occupant permanent.

**Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale de ce manège militaire tient à sa volumétrie, à sa conception fonctionnelle, à la qualité de ses matériaux et de son exécution et au caractère particulier de ses espaces intérieurs. L'usage militaire du bâtiment se lit dans sa forme extérieure : long volume de plan rectangulaire coiffé d'un toit à pignon, immense porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein cintre dominant la façade principale à trois travées, grandes fenêtres hautes éclairant la salle d'exercice et rythme régulier des faux contreforts sur chacune des façades. La clarté de ces formes et de ces éléments caractéristiques devra être préservée.

Les façades extérieures sont restées à peu près inchangées. Les murs ont un parement de brique couleur chamois avec lequel contrastent les appuis de fenêtre, ce qui crée une belle harmonie dans le pavillon Wolseley, bâtiment voisin où s'est établie la Compagnie D au moment de sa création, en 1886. L'aide d'un spécialiste de la restauration des maçonneries sera essentielle pour toute réparation à la maçonnerie. Le manège militaire a conservé ses fenêtres métalliques à carreaux; les réparations et les travaux d'entretien devront être réalisés avec une attention minutieuse.

L'intérieur du manège militaire est divisé en deux zones fonctionnelles : la zone avant, qui occupe les deux tiers du bâtiment, correspond au vaste espace sans appui intermédiaire de la salle d'exercice, tandis que le reste abrite des bureaux et des salles de classe répartis sur deux niveaux. En face de cette zone administrative se trouve une galerie d'observation soutenue par des poteaux. La partie creusée du sous-sol abrite un stand de tir. Ce mode d'organisation de l'espace est typique des petits manèges militaires, c'est pourquoi on s'abstiendra d'y toucher. Tous les éléments de finition d'origine et les matériaux historiques devront être conservés et réparés au moyen de matériaux de même nature.

Le manège militaire est complètement entouré de surfaces en dur. La vaste esplanade de devant offre une vue dégagée sur la façade principale; cette caractéristique devra être préservée. On veillera aussi à protéger le rapport visuel harmonieux entre le pavillon Wolseley et le manège militaire.

26 avril 1995

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.